

de Lavieu, tandis qu'au contraire il y en a au moins deux appartenant au territoire dépendant jadis de l'église de Lyon, Artaud de Saint-Germain pour Montrond, et Guillaume de Laire, cadet des sires de Cornillon, pour Cuzieux. Cela prouve que depuis la réunion de Lyon au domaine de la couronne, ces dernières terres étaient tenues en hommage directement du roi par nos comtes et faisaient dès lors partie du Forez.

Mais, à l'époque de la Diana, les seigneurs dont nous avons parlé ci-dessus, quoique de toute justice la plupart, et dont on s'étonnait de ne pas voir les écussons à la voûte de la Diana, n'avaient aucune raison de s'y trouver. Comme possesseurs de terres mouvantes de la Savoie, du Dauphiné ou de l'Église de Lyon, ils n'avaient évidemment pas place aux États de Forez. Bien que relevant du comte Jean, ils ne pouvaient figurer sous la bannière d'un comté dont ils ne faisaient pas partie ; car, de même que le duc de Bourgogne, les comtes de Flandres et de Champagne qui, possédant des États mixtes, les uns relevant de la France, les autres de l'Empire, ne les confondaient pas dans leur administration, le comte de Forez ne pouvait placer sous la bannière de son comté des terres qui, comme terres d'Empire ou de franc-allevé, ne se rattachaient à la couronne que par l'intermédiaire des comtes de Savoie, ou de Viennois, ou de Valentinois, ou enfin de l'Église de Lyon. Ce n'est donc pas à Montbrison, mais à Grenoble, à Chambéry ou à Lyon que ces terres devaient être représentées.

Et voyez comme tous les faits viennent se courber devant cette théorie. Le puissant sire de Saint-Priest, chef de la maison d'Urgel, mais dont la terre relevait de l'Église de Lyon, ne figure pas à la voûte, mais un cadet de sa maison s'y trouve, probablement Hugues d'Urgel, seigneur